

—Que nous avons parfaitement le droit d'agir ainsi que nous l'avons fait, ayant, à cet égard, pris auparavant l'avis d'avocats éminents, tels que MM. Geoffrion et Gervais, lesquels, après étude de nos lois médicales, nous avaient assuré que rien, dans ces lois, ne faisait allusion à une défense quelconque sur ce point.

—Qu'eussiez-vous fait si le Bureau eût refusé de siéger ?

—Ce que nous avons fait le Bureau siégeant. Nous aurions purement et simplement nommé un nouveau président.

On fait observer que dans le nouveau Bureau l'élément anglais est beaucoup trop favorisé. On parle même d'entente, etc.

—Cet avantage est beaucoup plus apparent que réel. Avec le nouveau système nous n'avons rien à craindre... d'absorbant.

—Il y a à Montréal 150 médecins anglais. N'était-il pas juste de leur donner un représentant ?

—Quant à une entente il n'y en a pas, il n'y en a jamais eu. Ces messieurs étaient fatigués du régime Beausoleil et cela pour plusieurs motifs dont les moindres étaient la nomination de tout jeunes médecins que rien ne recommandait à cet honneur, comme assesseurs aux examens. Ensuite les retards apportés par le Bureau dans ses examens, ce qui obligeait les postulants à de supplémentaires dépenses, etc., etc. Tous ces mécontentements, augmentés d'autres d'un genre plus personnel, nous ont amené un élément que nous n'avons nullement recherché, mais dont il eût été malhabile de ne point se servir.

—Les Universités n'avaient-elles point coalisé leurs efforts par suite d'un mécontentement qui aurait eu pour motif la sévérité extrême qu'apportaient les assesseurs dans les examens ainsi que les nombreux "recallés" qui leur retombaient sur les bras ; ce qui, jusqu'à un certain point, semblait jeter le discrédit sur un enseignement par trop primaire.

—Je sais que ce fût là un "cheval de bataille" du parti adverse, mais il fait sourire même ceux qui le chevauchent. En voulez-vous un exemple tout frais :

Un étudiant, dont nous taisons le nom, avait été refusé par l'Université pour incapacité notoire. Cependant cette personne passe les examens de pratique et est reçue. Et cela pour combien d'autres ! Quant au niveau des études, veuillez croire que nous saurons non seulement le maintenir mais même l'élever encore.

Nous donnons ces commentaires afin que le lecteur puisse en tirer la déduction qu'il lui plaît. Pour nous impartiaux, nous nous contentons de nous rappeler qu'il est dans la nature humaine d'être infidèle et d'aimer, par-dessus tout, le changement.

V. D.

---

NOTE DE LA RÉDACTION. — Quelques personnes de nos abonnés nous ont fait observer que nous eussions dû ne point reproduire l'article de M. le Dr Letulle paru dans la *Presse Médicale*. A cela nous répondrons que nous considérons de notre devoir de reproduire tous écrits, jugements ou appréciations faits par l'étranger sur notre pays ou nos institutions.

Il est nécessaire, indispensable que nous sachions comment l'on nous juge, ce que d'autres de nous pensent, afin que l'on puisse, s'il y a lieu, réfuter les jugements s'ils sont erronés, ou en faire notre profit s'ils sont justes.

---